

Gel du point d'indice, carrières freinées par le PPCR (que FO n'a pas signé), régimes indemnitaires déplorables, les personnels administratifs et techniques de l'Éducation nationale sont paupérisés depuis près de 20 ans.

Suppressions de postes massives, attaques contre les statuts, fusions et mutualisations, explosion de la contractualisation dans notre ministère et donc de la précarité, les personnels administratifs et techniques de l'Éducation nationale subissent des réformes qui dégradent considérablement leurs conditions de travail depuis près de 20 ans.

Écartés des mesures de revalorisation promises par Blanquer dans le cadre du « Grenelle de l'Éducation », les personnels administratifs et techniques de l'Éducation nationale sont méprisés et ignorés par leur ministre.

Trop c'est trop !

Le ministre a prétendu répondre aux revendications des personnels en promettant des « revalorisations significatives » des carrières et des régimes indemnitaires pour les agents de la filière administrative! Le SPASEEN-FO n'a jamais relayé les engagements creux de Blanquer auprès des personnels : les fanfaronnades sans enveloppe budgétaire ne devraient duper personne !

Le SPASEEN-FO reste clair sur ses positions.

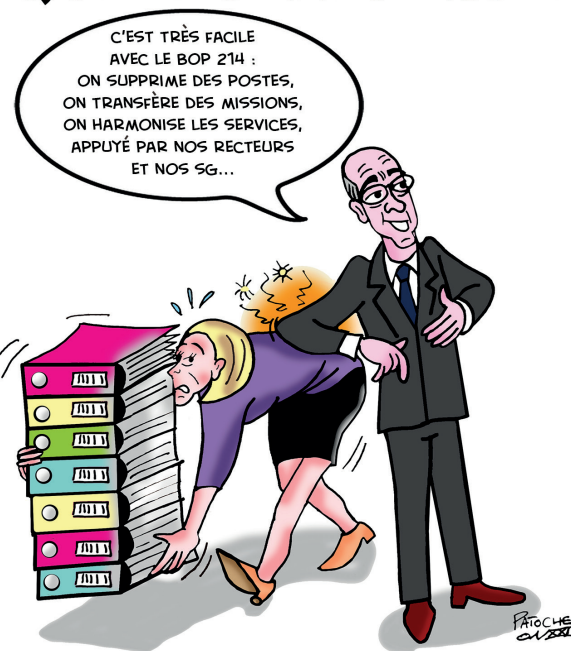
Le Grenelle du ministre Blanquer ne peut susciter que colère et indignation. La « revalorisation » proposée est perçue comme une provocation. Seule une minorité d'enseignants est concernée. Rien pour les autres catégories de personnels ! Inacceptable ! Le SPASEEN-FO, avec sa fédération la FNEC FP-FO, réaffirme sa revendication : ouverture de négociations pour l'augmentation de 20 % de la valeur du point d'indice et augmentation indiciaire de 183 € nets mensuel pour tous immédiatement comme les personnels hospitaliers et sans contrepartie.

Et dans le même temps, le ministre Blanquer n'a même plus honte de faire des économies supplémentaires et indignes !

Un arrêté du 22 janvier publié au Journal officiel indique que l'Éducation nationale a rendu à Bercy plus de 212 millions d'euros non utilisés sur le budget prévu pour l'année 2020 au titre du BOP 214 (personnels de l'administration centrale, des établissements publics et des services académiques). En 2018 déjà, le ministère avait rendu 92 millions !

Dans un contexte d'austérité qui dure depuis des années, nous imaginons tous le nombre de postes qui auraient pu être recréés ; nous imaginons tous les revalorisations salariales effectives qui auraient pu être mises en œuvre.

QUE DU MÉPRIS !



Le SPASEEN-FO rappelle que, dans la même logique, le ministère de l'Éducation nationale n'a versé que 42 % de l'enveloppe prévue pour la prime Covid à ses agents, tous personnels confondus !

Sans compter des CIA non versés ! Des économies faites sur le dos des personnels qui œuvrent sans compter pour le fonctionnement et le maintien du service public au service des usagers !

Des agents épuisés par ce manque de reconnaissance ressenti comme un réel mépris.

Blanquer enchaîne les provocations à l'égard des personnels.

Monsieur le ministre, enseignants, administratifs, techniques, assistants sociaux, infirmiers, les agents du Service public de l'Éducation nationale ne mendient pas votre charité et ne supportent plus de voir leur pouvoir d'achat massacré !

Pour tous les personnels, le SPASEEN-FO, avec la FNEC FP-FO, revendique :

- Augmentation générale des salaires par le déblocage de la valeur du point d'indice,
- Ouverture de négociations salariales afin d'obtenir le rattrapage de la perte de pouvoir d'achat depuis 2000 (20,6%). Dans l'attente 49 points d'indice, soit 183€ net mensuels, au même titre que les personnels hospitaliers et sans contrepartie,
- La prime COVID pour tous et sans distinction,
- Une politique de requalification massive des emplois permettant la promotion de nombreux collègues de C en B et de B en A,
- La création des postes nécessaires,
- La titularisation de tous les personnels non titulaires,
- L'abandon de la réforme territoriale et de toutes réorganisation/mutualisation de service et d'établissement,
- Une véritable médecine de prévention qui protège tous les personnels,
- Le respect des libertés d'expression et de réunion.